

Laboratoires – Pavillon F

- Porter des lunettes de sécurité (les verres de contacts ne sont pas autorisés). Les lunettes personnelles avec prescription sont autorisées avec lunette masque seulement.
- Porter des souliers ou des bottes de sécurité (les couvre-chaussures ne sont pas autorisés).
- Respecter les corridors de circulation.
- Remplir immédiatement un rapport lors d'un accident ou d'un incident.
- Aviser immédiatement un enseignant ou le technicien lors d'un bris.

Lors de laboratoire d'utilisation d'équipement, d'outils ou de produits :

- Actionner et laisser couler 1 minute les douches oculaires au début de chaque laboratoire.
- S'assurer de connaître l'emplacement des fiches signalétiques et des fiches de cadenassage.
- Utiliser uniquement les équipements pour lesquels vous avez reçu une formation, en cas de doute, consulter un enseignant. Ajuster et utiliser les gardes de sécurité et vérifier leur fonctionnalité.
- Travailler sous la supervision d'un enseignant ou du technicien en tout temps (pour toutes opérations ou manipulations à risques).
- Laisser une machine en fonction sans surveillance est interdit, à moins d'indication contraire (Pictogramme).
- Mettre en marche le système de ventilation ou d'aspiration lorsque nécessaire.
- Nettoyer le plancher et toute surface glissante.
- Nettoyer les équipements.
- Garder les aires de travail dégagées.
- Garder les cheveux attachés (barbe longue attachée).
- Porter les vêtements appropriés.
- Porter les gants de protection appropriés lors de la manipulation de produits chimiques ou de matériaux, si mentionné par la fiche signalétique ou l'enseignant. Ne jamais porter de gants lors des opérations de machine outils.
- Utiliser l'air comprimé seulement pour nettoyer les pièces et toujours avec la protection adéquate (basse pression 30psi max). Ne jamais diriger l'air comprimé sur les vêtements, sur une personne ou sur une machine.
- Boisson et nourriture interdits.
- Toute forme d'écoute de musique est interdite.
- Matériel scolaire permis en laboratoire : cahiers servant au laboratoire, calculatrice, crayons et efface.

Le non-respect de ces règles peut entraîner l'expulsion immédiate du local. Plusieurs récidives pourraient entraîner des conséquences plus grave, selon le cas.